

Définition et mesure

Le lieu de naissance et la nationalité sont les deux critères les plus couramment utilisés par les pays de l'OCDE pour définir leur population immigrée. Selon le premier critère, les immigrés sont les personnes résidant dans le pays mais nées à l'étranger. Selon le deuxième critère, les immigrés sont les résidents qui ont une nationalité étrangère mais qui peuvent dans certains cas être nés dans le pays d'accueil. Les différences de taille de la population née à l'étranger et de la population étrangère selon les pays dépendent des règles qui régissent dans chacun l'acquisition de la nationalité. D'une façon générale, les estimations de la population née à l'étranger sont sensiblement plus élevées que celles basées sur la nationalité. On trouvera davantage d'informations sur l'origine et les caractéristiques (âge, sexe, niveau d'études, durée du séjour et situation au regard de l'emploi) des populations immigrées des pays de l'OCDE dans la publication *A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century*.

Le solde migratoire est le nombre d'arrivées d'étrangers et de retours de nationaux au cours d'une année, net des départs d'étrangers et de nationaux la même année. Bien que les données d'entrées et de sorties ne soient en général pas comparables, le chiffre du solde migratoire – différence entre les entrées et les sorties – tend à « évacuer » la principale source de non-comparabilité des données de flux, à savoir les mouvements à court terme. Le rapport annuel de l'OCDE intitulé *Perspectives des migrations internationales* analyse les mouvements récents et les politiques migratoires dans les pays de l'OCDE.

En 2006, environ 12 % de la population de l'OCDE en moyenne était née à l'étranger. L'importance de la population immigrée diffère beaucoup selon les pays. Dans plus de la moitié des pays de l'OCDE, la population immigrée excède 10 % de la population totale (graphique GE3.1). La France (8 %) et le Royaume-Uni (10 %) ont des populations immigrées modestes en comparaison de leurs voisins immédiats, l'Irlande et l'Espagne. C'est en Australie, au Canada, au Luxembourg,

en Nouvelle-Zélande et en Suisse que la part de la population née à l'étranger est la plus forte, à 20 % ou plus. En revanche, cette part est négligeable au Mexique et en Turquie, qui sont deux pays de forte émigration.

La part de la population née à l'étranger croît à un rythme rapide dans la zone OCDE, avec une progression de deux points de pourcentage depuis 2000. Sa variation a été particulièrement importante dans certains pays, notamment l'Espagne (7 %), l'Irlande (6 %) et la Nouvelle-Zélande et l'Autriche (toutes deux à 4 %).

Au cours de la dernière décennie, les soldes migratoires ont contribué pour moitié en moyenne à la croissance démographique des pays de l'OCDE. Ces dix dernières années, la croissance démographique de certains pays a été assurée en presque totalité (Espagne par exemple) ou même en totalité (Italie) par les soldes migratoires (graphique GE3.2). L'Irlande, le Luxembourg et l'Espagne ont enregistré les soldes migratoires les plus élevés.

Les flux d'immigration bruts dans la zone OCDE se sont amplifiés au cours des 15 dernières années (GE3.3). Les soldes migratoires masquent des flux bruts à long terme beaucoup plus importants, aussi bien à destination qu'en provenance des pays. De nombreux pays de l'OCDE sont confrontés au défi de l'intégration économique et sociale des immigrés et de leurs enfants. Parallèlement, pour certains pays non européens de l'OCDE, le départ de leur main-d'œuvre jeune, qualifiée et en bonne santé (la « fuite des cerveaux ») est une autre source de préoccupation.

Pour en savoir plus :

OCDE (2007b), *Jobs for Immigrants (Vol. 1): Labour Market Integration in Australia, Denmark, Germany and Sweden*, OCDE, Paris.

OCDE (2008a), *Perspectives des migrations internationales*, OCDE, Paris.

OCDE (2008b), *A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century: Data from OECD Countries*, OCDE, Paris.

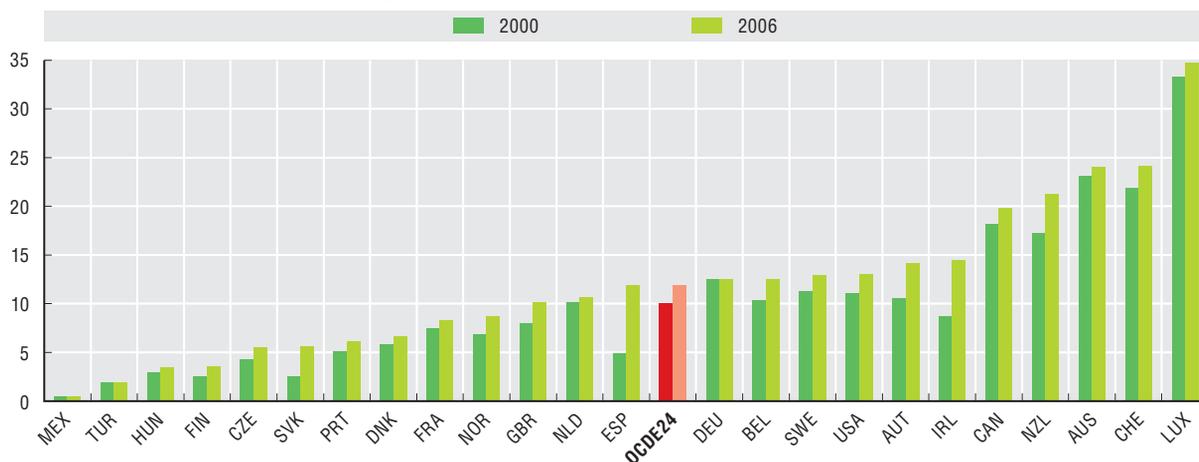
OCDE (2008c), *Les migrants et l'emploi (Vol. 2) – L'intégration sur le marché du travail en Belgique, en France, aux Pays-Bas et au Portugal*, OCDE, Paris.

Note du graphique

Graphique GE3.3 : EEE : l'Espace économique européen est composé des États membres de l'Union européenne (l'UE15 pour ces données), de l'Islande et de la Norvège.

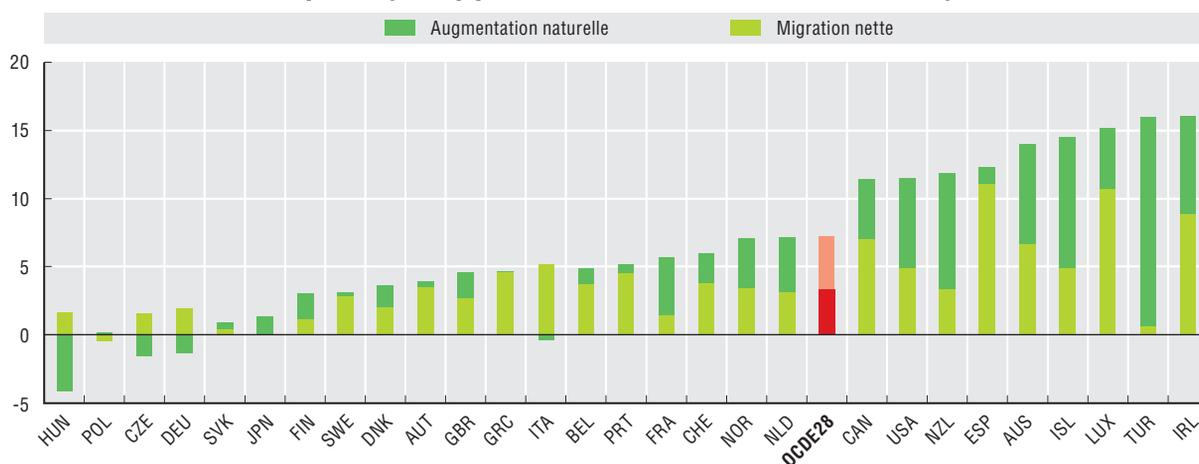
GE3.1. La part de la population née à l'étranger croît rapidement dans les pays de l'OCDE

Part de la population née à l'étranger dans la population totale en 2000 et 2006



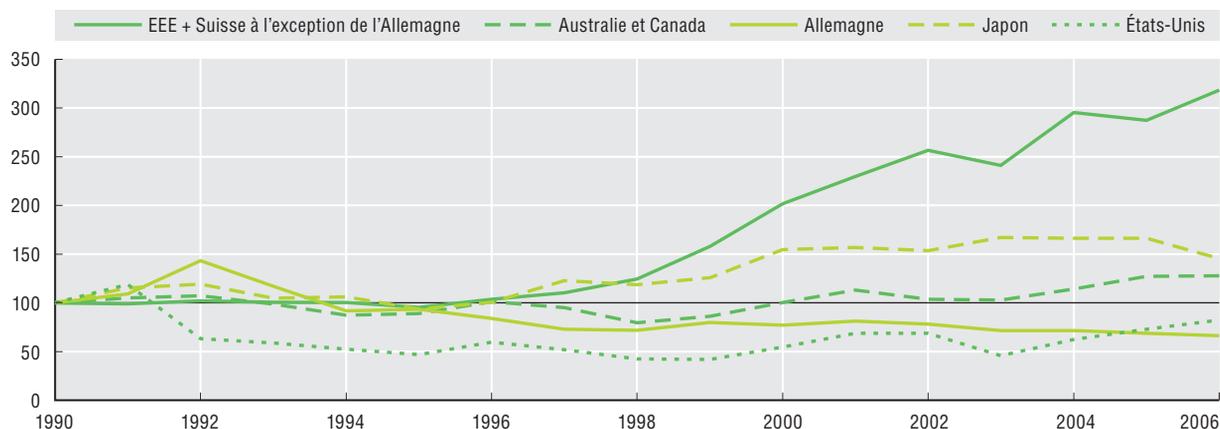
GE3.2. Au cours de la dernière décennie, les soldes migratoires ont contribué pour moitié en moyenne à la croissance démographique des pays de l'OCDE

Variation en pourcentage de la population entre 1996 et 2006 et contribution des soldes migratoires



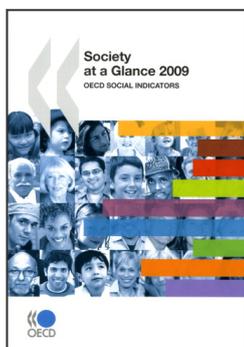
GE3.3. Les flux d'immigration bruts dans la zone OCDE se sont amplifiés au cours de la dernière décennie

Entrées d'étrangers dans une sélection de pays de l'OCDE, 1990 = 100



Source : OCDE (2008), Perspectives des migrations internationales, OCDE, Paris.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/550026105721>



Extrait de :
Society at a Glance 2009
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2008-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Immigration », dans *Society at a Glance 2009 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2008-7-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.